

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 19 février 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire que je vais ouvrir par la Caravane de l'ONUCI à l'intérieur du pays pour les microprojets. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, va diriger du 24 au 28 février 2008 une caravane à l'intérieur du pays pour évaluer les réalisations des microprojets mis en œuvre dans ces zones. Il se rendra à Bouaké, Séguela, Daloa, Issia et San Pedro où l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a financé des projets au profit de la réinsertion socio-économique des ex-combattants, des miliciens et des jeunes à risques.

Environ 1200 Ivoiriens ont déjà bénéficié d'une partie des microprojets lancés en août 2008 grâce à un financement de 4 millions de dollars du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies.

Nous parlons très souvent ici du processus électoral, de l'identification et de l'enrôlement. Je voudrais aujourd'hui, juste vous donner quelques chiffres sur l'appui logistique de l'ONUCI à cette opération.

Depuis le début de l'identification et du recensement des électeurs en septembre 2008, l'ONUCI met à la disposition des parties ivoiriennes, environ 150 véhicules par mois en moyenne qui permet de transporter 150 équipes par jour. Les membres de ces équipes représentent la Commission Electorale Indépendante (CEI), l'Institut National de la Statistique (INS) la Commission Nationale de Supervision de l'Identification (CNSI), l'Office National de l'Identification (ONI) et la Sagem. Ainsi, depuis 3 mois, il est important de rappeler que 1,500.000 km ont été parcourus pour une consommation globale en carburant de 165.000 litres.

Depuis un mois, depuis la mi-janvier, nous avons accru cet appui logistique, ce soutien à la CEI avec 3 hélicoptères qui ont transporté 04 équipes d'identification et 600 kg de matériel, notamment dans les départements de Tiassalé et de Djèkro.

Pour l'aspect fluvial de l'opération, l'ONUCI a mis à la disposition de la CEI, deux pinasses qui ont transporté, pendant 28 jours, 11 équipes d'identification et 1650 kg de matériel sur 13 sites. Dans la région de Grand-Lahou, 7 villages ont pu être desservis par une pinasse pendant 14 jours. Pour la région d'Adiaké, deuxième région concernée par ce type d'appui, l'opération a débuté hier. Une pinasse va transporter 04 équipes déployées dans 6 centres. L'opération va durer 12 jours.

Par ailleurs, des opérations de reconnaissance pour le déploiement de 200 équipes dans des lieux d'enrôlement inaccessibles sont en cours dans les régions des 18 montagnes, du Bas Sassandra, de la Vallée du Bandama et du Moyen Cavally.

Enfin, le troisième point qui est également un appui et est directement lié à l'actualité. Il s'agit du Championnat d'Afrique de Football des locaux (CHAN). Vous savez que le Chan s'ouvre le 22 février à Abidjan sous le sceau de « la Réconciliation ». Les deux villes qui sont retenues sont Abidjan et Bouaké. Et à la demande de l'Ambassadeur Jacques Anouma, une délégation du CHAN a été reçue le 27 janvier dernier, par le Représentant Adjoint Principal du Secrétaire général de l'ONU, M. Abou Moussa à Seboko. Le soutien de l'ONUCI a été sollicité pour « que la fête soit belle et réussie ».

Le soutien de l'ONUCI sera de deux ordres : sur le plan de l'assistance médicale et au niveau de la communication. Deux équipes médicales, soit 90 personnes au total comprenant des médecins et des assistants à Yamoussoukro et Bouaké sont mobilisées. A Yamoussoukro, l'équipe médicale se déplacera avec le convoi des joueurs et des officiels. Dans le même temps, l'équipe de Bouaké restera sur place en cas d'urgence. En tout, dix (10) ambulances seront mobilisées entre Bouaké et Yamoussoukro. Une équipe d'évacuation sera également prête à intervenir dans le cas d'une évacuation dans un centre hospitalier de niveau trois (3) à Abidjan.

En outre, le comité national de soutien aux Eléphants (CNSE), mandaté par le COCHAN pour la partie mobilisation des supporters ivoiriens et de l'animation des villages qui seront installés à Bouaké et Yamoussoukro bénéficiera de l'expertise dans le domaine logistique de l'ONUCI. Le génie militaire français à Yamoussoukro et le bataillon Pakistanais installés à Bouaké assure la remise en état des sites retenus. Un engagement de l'ONUCI qui permettra l'installation de ces espaces d'échanges culturels et gastronomiques et offrira aux supporters une plateforme d'échange autour du sport et de l'amitié. Voilà les points que j'avais pour vous. Je suis prêt à répondre à vos questions sur les sujets présentés mais également sur les activités de l'ONUCI

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Après le point qui a été fait sur l'appui logistique à l'opération d'identification, je voudrais savoir si cet appui est maintenant pour le temps qui reste à parcourir et par rapport aussi à la reconstitution des registres d'état civil ?

HT : L'appui sera maintenu tout le long du processus électoral. C'est un engagement de l'ONUCI, il n'y aura pas de changements dans ce domaine.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : après la 6^e réunion du CEA à Ouagadougou, je voudrais savoir si l'ONUCI entend prendre des dispositions immédiates pour booster le processus et toutes les questions qui ont été débattues et pour lesquelles l'ONUCI et d'autres bailleurs de fonds ont pris des engagements ?

HT : Merci, c'est une question très intéressante. Dès la fin du CEA, le Représentant spécial a demandé à toute l'ONUCI de se mobiliser sur trois fronts. Le premier front, c'est celui de l'appui technique, le second c'est celui de l'appui logistique dont je vous ai parlé tout à l'heure de manière assez détaillée et le troisième front, c'est d'essayer de mobiliser la communauté internationale en faveur de la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou, singulièrement, du 4^e Accord complémentaire signé le 22 décembre 2008. Donc nous restons mobilisés, nous restons plus que jamais soudés pour que le processus de paix qui est allé très loin en termes de réussite et d'avancées, puisse continuer de se dérouler normalement au grand bénéfice des populations ivoiriennes. Donc en résumé, nous sommes plus que jamais aux côtés des Ivoiriens pour les aider à réussir le processus de sortie de crise.

Delon's Zade (Notre Voie) : Ma question est à deux volets. Aujourd'hui l'ONUCI pense que les conditions sont réunies compte tenu du nombre de personnes

déjà enrôlées pour que la CEI fixe une date rationnelle. Est-ce que sincèrement, la CEI dispose d'atouts réels pour fixer cette date ? La deuxième question, qui est liée à la première, tous les Accords disent que la Côte d'Ivoire doit aller aux élections avant le désarmement. Mais on a l'impression que la communauté internationale et même nationale fait une fixation sur les élections sans évoquer le désarmement. C'est là ma question ! Or, le désarmement aussi c'est la Côte d'Ivoire qui principalement finance, l'unicité des caisses n'est pas réelle, les com-zones sont toujours en place, tout le monde sait que la première date qui a été fixée après Ouagadougou, c'était le 15 janvier. L'ex-rébellion a prévu un séminaire. A la veille du 15 janvier elle s'est fixée la date du 02 février. A la veille du 02 février, il y a eu un autre séminaire, aujourd'hui c'est le 04 mars 2009..... est-ce que sincèrement la Côte d'Ivoire peut espérer le désarmement avant les élections ?

HT : Merci beaucoup. Je ne peux pas répondre sur les atouts réels de la Commission Electorale Indépendante (CEI). Certainement qu'il y a des voix plus autorisées que la mienne. En revanche, je voudrais juste rappeler que ce n'est pas l'ONUCI qui demande les dates. C'est la résolution 1865 du Conseil de sécurité qui demande un calendrier électoral réaliste, c'est-à-dire, quelque chose de faisable, sans retards, sans délais. Et c'est ce que l'ONUCI répercute parce que c'est le mandat de l'ONUCI, le rôle du Représentant spécial, de transmettre aux Ivoiriens, toutes couches confondues, les messages de la communauté internationale et en l'occurrence le message du Conseil de sécurité. C'est ce que M. Choi fait, c'est ce que, avec son autorisation et sa permission je fais, et c'est ce que nous continuerons de faire. Ce qui a été demandé à la CEI, ce n'est pas de fixer une date si j'ai bien lu les interventions de M Choi. C'est de fixer une période au cours de laquelle on peut savoir à peu près où l'on va et à quel rythme. Et si nous demandons cette période, c'est pour notre propre planification. Parce qu'à chaque fois que vous voyez un accord, vous voyez des exigences financières qui y sont liées. Les montants qui sont demandés doivent être mobilisés et pour être mobilisés, il faut planifier... Lorsque vous allez chez les bailleurs de fonds, ils vous posent des questions et parmi ces questions, c'est pour quoi faire, c'est pour quelle période, c'est dans quel objectif. Ce sont des questions aussi simples que nous demandons à nos partenaires ivoiriens. Maintenant, pour ce qui est du deuxième point, je crois, votre réponse se trouve dans le 4^{ème} Accord complémentaire qui demande le désarmement, deux mois avant le premier tour du scrutin présidentiel. Et si l'on voit ce changement par rapport à Ouaga 3 et aux Accords précédents, on se rend compte que le désarmement précède l'élection présidentielle. et normalement ça devrait répondre à votre souci, le désarmement est financé par la partie ivoirienne avec le concours de la communauté internationale comme c'est le cas pour le processus électoral. Je voudrais dire encore une fois que l'identification se passe de manière satisfaisante. On ne peut pas nier qu'avec près de 05 millions, je pense que la semaine prochaine on aura atteint les 05 millions, même si je veux éviter la bataille des chiffres, c'est un chiffre très satisfaisant, très important quand on se réfère aux élections précédentes en Côte d'Ivoire et même aux enrôlements précédents en Côte d'Ivoire. Et cela autorise à dire que l'opération se passe bien. Il y aura certainement des difficultés, il y aura des anicroches, il y aura des incidents de parcours par-ci, par-là, mais nous sommes très loin des affrontements musclés au moment des audiences foraines. Lorsqu'on compare ces deux exercices, on se rend compte qu'on est mieux loti avec l'identification qu'au début des audiences foraine, je parle de la première génération lancée en 2006.

Maintenant, l'unicité des caisses est prévue pour le 04 mars. Vous avez soulevé des questions qui ne sont pas du ressort de l'ONUCI mais nous encourageons tout le monde à faciliter l'unicité des caisses, à faciliter tout ce qui est prévu dans l'accord que nous appelons tous Ouaga 4. Et lorsque la communauté internationale dit qu'elle soutient Ouaga 4, cela veut dire qu'elle soutient la résolution des problèmes

que vous avez posés et des préalables que vous avez soulevés. J'espère que j'ai répondu à vos préoccupations. Voilà, très bien ! Merci d'être venus et à jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320

Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>